

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 26 MARS 2011

Adopté par le Comité Directeur du 18 juin 2011

Hôtel Ibis - Porte de Montreuil - 75020 PARIS

Membres présents (12) : Jean-Paul Ters, Michel Chariou, Marie-France Charles, Michel Ediar, Jean-Paul Baudoin, Jean-François Dechavanne, Vincent Frey, Pascal Larminach, Chantal Lenfant, Alain Matton, Thierry Vermeersch, Joël Poulain

Membre de droit (1) : Marie-Violaine Palcau (DTN)

Invitée (1) : Hélène Ediar (Commission amélioration continue) et Mathieu Gagnot (Partenariat)

Président de séance : Jean-Paul Ters – **Secrétaire :** Chantal Lenfant

Pour cette séance 12 voix sont représentées sur 12 voix possibles. Le quorum des deux tiers des voix étant atteint, le Comité directeur peut valablement délibérer.

Avant de traiter l'ordre du jour, Thierry Vermeersch demande que soient prises en compte les évolutions de la gestion des licences dans la prestation de Kisis, prestataire de service en charge de la mise en place du portail.

Après débat, il est demandé qu'un cahier des charges soit rédigé sous responsabilité de Thierry Vermeersch et de Nathalie Matton sur ce module qui sera soumis à Hélène Ediar, chef de projet global de la prestation vis-à-vis de Kisis. Hélène Ediar étudiera ce qui sera pris en compte dans le cahier des charges Kisis et ce qui nécessitera des arbitrages de priorité ou un avenant financier. Cette extension éventuelle de prestation sera soumise au CD pour décision, puis mise en œuvre dans les plus brefs délais (fin avril 2011).

1. Adoption des comptes-rendus précédents

- **CR du 12 février 2011** : adopté à l'unanimité avec une modification sur la décision relative à la saisie en ligne.

- **CR du 12 mars 2011** : cela concerne l'annulation de la coupe du monde ; adopté à l'unanimité après deux demandes de modification, prises en compte.

Le président est en charge d'informer l'IOF de cette décision.

Un courrier sera également adressé à tous les partenaires contactés.

2. Financement des pôles Espoirs 2011 /2012

Rappel du contexte : Pour les pôles Espoirs, rattachés aux ligues, la ligue dans laquelle est implanté géographiquement le pôle Espoirs ne peut subvenir seule à l'intégralité du financement de la structure.

Proposition d'une contribution financière de la part des ligues comme suit :

« Une aide financière est demandée aux autres ligues dont sont issus les sportifs ayant intégré le pôle.

La participation financière ligue est de **150,00 €** par sportif et par année scolaire pour 2011.

250,00 € pour 2012. »

Vote : 12 voix pour ; Adopté

Il faut souligner que les sommes demandées aux ligues sont malgré tout faibles par rapport au budget global d'un pôle Espoirs : cela représente moins de 5% du budget global d'un pôle.

Mise en œuvre : la DTN est en charge de communiquer auprès des personnes et des ligues concernées avant la prochaine rentrée scolaire et de mettre à jour le règlement sportif HN 2011.

3. Règles de fonctionnement du secrétariat fédéral

Au vue des difficultés constatées par le personnel fédéral depuis le début de l'année sur les demandes de mise en ligne d'infos sur le site fédéral ou sur la diffusion des courriers officiels, le SG demande que tous les courriers officiels et les news à mettre en ligne soient validés par le SG ou le Président, sur proposition des responsables de commissions. Ces informations seront envoyées par courriel sur l'adresse mail bdffco@ffcorientation.fr

Vote : 3 voix contre, 1 voix abstention, 8 voix pour ; adopté

Mise en œuvre : à compter du 28 mars sous responsabilité du SG et avec contribution du personnel fédéral et des commissions.

4. Communication FFCO suite au changement de logo

Il est proposé de parer au plus pressé pour mettre à niveau certains supports de communication avec le nouveau logo : cela concerne en priorité les supports de communication externes arches et banderoles.

Vote sur l'achat de ces autocollants : 100 % pour.

Mise en œuvre : Bernard Dahy sera ensuite en charge de la mise en œuvre effective en relation avec Guillaume Renard.

5. Inscriptions en ligne sur le site de la FFCO

Thierry Vermeersch rappelle la décision prise en février 2011 par le CD pour que seules les manifestations du groupe national puissent avoir accès, dès maintenant, au module de saisie des inscriptions en ligne via le site FFCO et ceci pour 2 raisons :

- Les courses du groupe national sont prioritaires pour utiliser ce module de saisie,
- Nécessité de travailler avec un nombre restreint d'organisateur pour mieux maîtriser la montée en puissance du module de saisie en ligne en cherchant au fil de l'eau à corriger les bugs.

Aucune nouvelle demande de saisie en ligne ne sera prise en compte sauf si cela rentre dans le cadre validé en février 2011.

6. Préparation des réponses aux questions posées par les ligues pour l'AG

Chaque membre du Bureau et responsable de commission ont apporté des éléments de réponse qui seront donnés, soit lors de l'AG, soit directement auprès des structures qui ont posé les questions.

Cela concerne les sujets suivants : pass'orientation, formation, redevances, évolution des statuts, certificat médical.

7. Désignation d'un délégué national au WTOC

M. Stéphane Ruffio est désigné délégué national des WTOC 2011. Ses frais de missions et de déplacements seront pris en charge par le CO WOC, suite à un accord entre les Présidents FFCO et CO WOC.

8. Désignation du médecin fédéral national

Mme le Docteur Catherine Chalopin, sur proposition du Président, est désignée " médecin fédéral national ".

L'ordre du jour étant traité, la séance est levée à 11h30.

Le Président
Jean-Paul Ters

La Secrétaire de séance
Chantal Lenfant